

# ACTUCAF

## CORRÈZE



### Trouver un mode de garde en quelques clics

Trouver une crèche, une assistante maternelle, ou une garde à domicile, rien de plus simple avec Monenfant.fr ! Monenfant.fr, c'est le site officiel de la CAF pour aider les parents à trouver des solutions de garde près de chez eux.



- 1-Rendez-vous sur Monenfant.fr, Rubrique "Je recherche".
- 2-Saisissez le lieu de recherche.
- 3-Filtrez vos recherches selon les besoins (type de garde, horaires, disponibilité).
- 4-Trouver les coordonnées permettant de prendre contact directement avec les structures ou professionnels pour obtenir plus d'informations.

### La Caf, la Cnam et le Département accompagnent les parents

Droits, démarches et autres formalités liées à la grossesse ... Vos partenaires locaux ont réalisé 4 vidéos des quelques minutes à destination des parents. Elles sont disponibles sur la page Youtube du Département de la Corrèze.

- Je suis enceinte : tout savoir sur mon premier trimestre de grossesse
- Je suis enceinte : mon deuxième trimestre de grossesse
- Je suis enceinte : mon troisième trimestre de grossesse
- Je viens d'accoucher : tout savoir sur la naissance de mon enfant





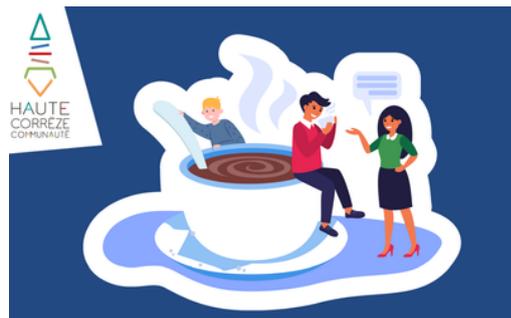
## Quotient familial - obtenir une attestation

Cantine scolaire, activités périscolaires, demande d'aides spécifiques... Pour toutes ces démarches, il est généralement demandé de transmettre une attestation de quotient familial CAF. Rendez-vous sur Mon Compte sur le [caf.fr](http://caf.fr) pour obtenir l'attestation.

## Café des parents - Les interactions parents/enfants au quotidien

Haute Corrèze Communauté organise un "Café des parents" le samedi 9 novembre à 10 heures au siège de Haute Corrèze Communauté à Ussel - 23 Parc d'activité du Bois Michel.

C'est gratuit mais il est conseillé de réserver au 07.60.56.97.74 (garde d'enfants possible sur réservation).



## L'@stuce du mois - TRANSMETTRE UN DOCUMENT



La possibilité de transmettre un document à la Caf est intégrée à la page «Partenaires locaux» du [caf.fr](http://caf.fr). Cette adresse électronique sécurisée offre :

- la possibilité de transmettre tout document de manière dématérialisée ;
- une facilité d'usage (transmission plus rapide et moins coûteuse) ;
- la possibilité d'une injection immédiate des pièces sur le dossier de l'allocataire sans intervention de la Caf.

Attention, cette adresse est réservée aux partenaires. Les allocataires peuvent transmettre leurs documents à la Caf directement à partir de la rubrique "Mon Compte" ou de l'appli mobile Caf-Mon compte.

Important :

- 1 mail par allocataire (préciser le numéro d'allocataire en objet)
- Format de document JPG, JPEG ou PDF
- Nombre maximum de documents par mail : pas de limite.

Vous avez des documents à nous adresser, utilisez l'adresse sécurisée suivante : [transmettreundocument.caf191@info-caf.fr](mailto:transmettreundocument.caf191@info-caf.fr).

**Caf de la Corrèze**  
**Place Jean Charbonnel - 19100 BRIVE**



Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 06 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression aux données vous concernant.